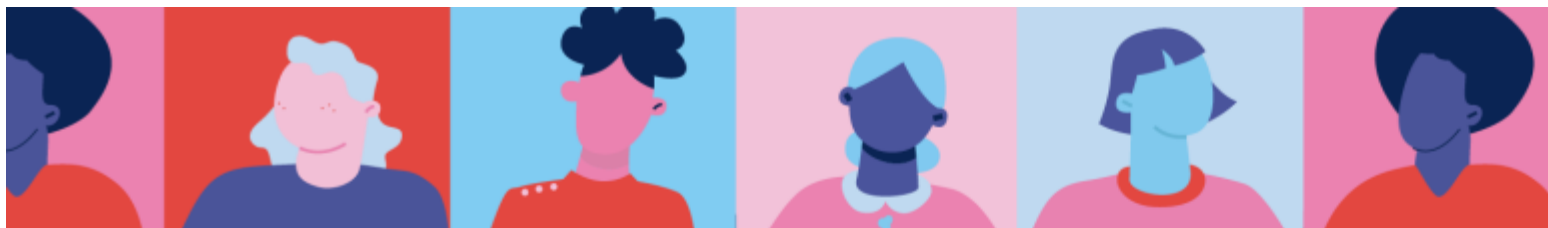


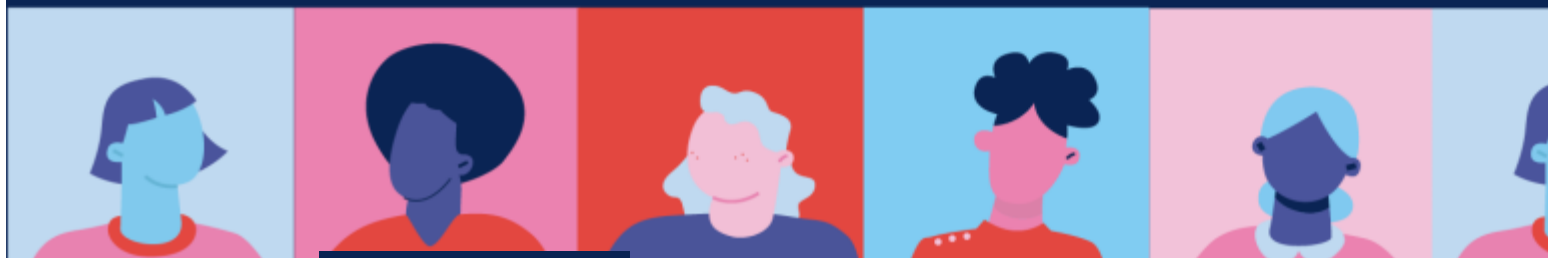
25 novembre : le CESE alerte sur la montée des menaces qui pèsent sur les droits des femmes

25 NOVEMBRE 2023



25 novembre 2023

Journée internationale de lutte contre les *violences* *faites aux femmes*



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 25/11/2023

Depuis quelques années, les droits des femmes en Europe sont menacés et font même l'objet d'un recul massif dans plusieurs pays, sous l'effet de partis conservateurs et de lobbies de plus en plus efficaces.

En ce 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le CESE alerte sur la montée des menaces qui pèsent sur les droits des femmes.

Droits des femmes : un pas en avant, un pas en arrière

Suite à l'évènement du 10 octobre « Droits des femmes : quels enjeux pour les élections européennes de 2024 », le CESE publie son compte rendu qui revient sur les acquis pour les femmes et les filles au niveau européen mais surtout les menaces qui persistent et s'élèvent. Cette journée organisée avec les délégations aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale et du Sénat envoie un message fort : l'inquiétude grandit sur les menaces contre les droits des femmes, y compris en Europe, à quelques mois de la composition d'un nouveau Parlement européen.

Découvrez le compte rendu :

Télécharger le compte rendu de l'événement

« À quelques mois de la composition d'un nouveau Parlement européen, mon inquiétude grandit sur les menaces contre les droits des femmes, et ce dans toute l'Union européenne. »

Agathe Hamel, Présidente de la délégation aux droits des Femmes du CESE

Comment l'Europe peut-elle lutter davantage contre les mouvements anti-genre et faire avancer les droits des femmes ? Pour répondre à cette question le CESE a réuni des eurodéputées qui ne sont pas toujours d'accord sur la stratégie à suivre mais sont parfaitement alignées sur les objectifs : contrer le « backlash », ce retour de bâton contre les droits des femmes après des années de progrès.

« À chaque fois que la démocratie recule, les droits des femmes reculent d'autant. »

Thierry Beaudet, Président du CESE

Les droits des femmes ne peuvent et ne doivent pas servir de variable d'ajustement ou de ligne de négociation politique. A l'heure où les rapports se multiplient (Commission incestes sur les violences sexuelles faites aux enfants, ministère de l'Intérieur sur les violences conjugales), le constat est clair, les violences sont présentes et augmentent.

Les droits des femmes : un engagement de longue date du CESE

Depuis sa création en 2000, la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité assure une mission de veille, d'impulsion et de suivi sur la prise en compte du genre dans les travaux du CESE. Elle élabore également des études spécifiques ayant pour dénominateur commun la promotion des droits des femmes. Sous son impulsion, le CESE s'est engagé et a souhaité visibiliser les enjeux liés aux droits des femmes :

En 2019, année pendant laquelle le CESE a mis en avant le besoin d'inscrire la défense des droits sexuels et reproductifs, dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne dans une étude dédiée ;

*En 2021, avec sa résolution "Le CESE poursuit son engagement en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes" où il s'engage à **porter les droits des femmes comme une priorité politique**, à **viser l'exemplarité en matière d'égalité**, à **intégrer la dimension du genre et de l'égalité effective dans l'ensemble de ses travaux** et à **instaurer des rendez-vous réguliers sous la forme d'assemblées plénières dédiées aux enjeux d'égalité** entre les femmes et les hommes ;*

En 2022, avec la la déclaration du Bureau pour demander la constitutionnalisation du droit à l'IVG. Un droit fortement remis en cause à travers le monde suite à l'annulation de l'arrêt "Roe vs. Wade" aux Etats-Unis.

En 2023, en mettant en avant les inégalités de genre liées au changement climatique dans un avis rapporté par Antoine Gatet et Aminata Niakaté.

Si les dernières décennies ont été accompagnées de progrès indéniables en matière de droits des femmes, pouvant donner l'illusion que l'égalité réelle est atteinte, **ces acquis demeurent fragiles, voire réversibles, surtout en période de crise.**